

Zeitschrift: L'instruction publique en Suisse : annuaire
Band: 33/1942 (1942)

Artikel: La base religieuse de l'ordre social et l'école
Autor: Julier, Auguste
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-112953>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PREMIÈRE PARTIE

La base religieuse de l'ordre social et l'école

1. Nécessité de l'ordre dans la société.

« Tout est bien qui sort des mains du Créateur. » Ainsi débute l' « Emile » de Rousseau. Il commence donc par rendre hommage à la sagesse divine. Avant lui, La Fontaine s'était exprimé à peu près de la même manière dans une de ses fables dont la moralité : « Dieu fait bien ce qu'il fait » est en tête, comme dans plusieurs autres.

Et très longtemps avant ces deux écrivains, la Bible disait que Dieu, après avoir créé le monde, trouva son œuvre bonne. Aurait-il pu en être autrement ? Dieu, l'infinie sagesse et l'infinie puissance, ne pouvait commettre la moindre erreur ou méprise. En conséquence, il a établi dans la création du monde soit matériel, soit immatériel, l'ordre et l'harmonie, c'est-à-dire qu'il a mis tous les êtres dans la dépendance et la subordination en vue de la fin qui leur est propre et qu'ils doivent réaliser.

Aussi, en contemplant simplement la structure du corps de l'homme, Galien laissa tomber son scalpel et s'écria :

« Que les autres offrent des sacrifices à la Divinité, qu'ils lui immolent des hécatombes. Pour moi, je lui rendrai l'honneur qui lui est dû en m'inclinant devant la grandeur d'une sagesse qui a conçu un ordre si parfait, devant la grandeur d'une puissance qui a pu réaliser une si merveilleuse conception, devant la grandeur d'une bonté qui a pourvu chaque chose si complètement, si abondamment de tout ce qui pouvait lui être si nécessaire ! »

Selon Chateaubriand :

« la création est une œuvre d'art d'une beauté incomparable, dont ne peuvent rendre compte les forces aveugles de la nature. » Il est donc, comme le fait remarquer cet illustre écrivain, « raisonnable de soupçonner que l'homme, dans sa constitution primitive, ressemblait au reste de la création, et que cette constitution se formait du parfait accord du sentiment et de la pensée, de l'imagination et de l'entendement. »

Pour que l'ordre dans les œuvres créées ne fût point troublé, il a fallu des lois, lois physiques pour les êtres purement matériels et sans raison, lois morales pour l'homme intelligent et raisonnable. Ces lois morales constituent ce qu'on appelle la loi naturelle gravée dans le cœur du premier homme et transmise à tous ses descendants. Elles concernent nos devoirs envers Dieu, envers nous-mêmes et envers notre prochain.

2. Ordre troublé.

Si Adam, qui avait le libre choix entre le bien et le mal, n'avait point prévariqué, lui et toute sa postérité eussent été affermis dans le bien et l'observance des lois morales eût été facile dans la suite.

Malheureusement, l'homme, devenu un révolté, a été condamné à une vie de souffrances de toutes sortes et à la mort.

« L'homme est, selon Chateaubriand, visiblement dans l'état d'une chose qu'un accident a bouleversée. C'est un palais écroulé et rebâti avec ses ruines. On y voit la confusion, le désordre de toutes parts, surtout au sanctuaire... Toute son âme se trouble et se soulève ; les passions combattent le jugement, le jugement cherche à anéantir les passions, et dans cette tempête effrayante, l'écueil de la mort vit avec joie le premier naufrage. La chute originelle, tel fut donc l'accident qui changea l'harmonieuse et immortelle constitution de l'homme. »

Dès lors, l'observation des lois morales est devenue un pesant fardeau et subit des défaillances continues et innombrables.

Toujours les hommes ont été et seront plus ou moins victimes de leurs instincts dépravés, de leur corruption native. Mais dans tout mal il y a des degrés, des périodes d'acuité et de

recrudescence, suivies de périodes d'accalmie parfois plus apparente que réelle. A l'époque actuelle, il semble qu'il y ait de nouveau crise de violence. Un peu partout, on se plaint de la malice des temps. Dans bien des pays, la marée de la criminalité et de l'immoralité est montée à un niveau effrayant, menaçant de tout submerger. Les statistiques sont, à ce sujet, d'une triste éloquence. Les casiers judiciaires nous renseigneraient sur les meurtres innombrables accomplis souvent avec un luxe de raffinements, sur les escroqueries, les détournements en grand, les faillites frauduleuses, les falsifications de produits industriels, le sabotage du travail dans les chantiers et les usines, les manquements aux engagements les plus solennels, etc.

La jeunesse elle-même subit l'influence de certains milieux intoxiqués par la presse, l'illustration, le cinéma, le théâtre, etc. L'indiscipline, la désobéissance s'accroît et revêt un caractère injurieux et méprisant ; l'esprit d'indépendance envahit les esprits et la soif des plaisirs altère les coeurs. D'après Scipio Sighele, on dirait que l'augmentation de la criminalité des enfants ou des jeunes gens constitue le phénomène le plus frappant des statistiques pénales et le symptôme le plus dououreux de notre immoralité. M. Buisson, autrefois directeur de l'enseignement primaire en France, constatait que de son temps le progrès de la criminalité était un fait général ; et M. Guyot, membre de l'Institut, prouve que dans l'espace de vingt ans, de 1873 à 1894, les crimes commis par les adolescents étaient montés de 20 000 à 32 000.

D'après Mgr Bougaud (*Christianisme et temps présents*), l'Europe semble transformée en une vaste arène où l'on ne connaît plus, comme chez les sauvages, que le droit du plus fort.

En politique, ni foi, ni loi, ni droits ; les faibles sont sacrifiés ; plus de justice. C'est le règne de l'égoïsme, générateur de haines, de luttes entre individus comme entre nations.

Le matérialisme le plus abject s'étale avec un cynisme révoltant, c'est la poursuite insensée et parfois sans scrupule des richesses, l'exploitation de l'ouvrier, condamné à la misère et qui se jette alors dans les partis extrêmes avec l'espoir qu'un jour il aura l'occasion de prendre sa revanche dans cette société fissurée qui commence à craquer de tous côtés et où le monde

est empoisonné de germes morbides qui annoncent la destruction de l'ordre social. Il existe en effet, et souvent, un contraste violent entre les jouissances arrogantes des uns et les misères des autres ; ces autres, ouvriers d'usines ou paysans « animaux farouches », comme les appelle un écrivain, « noirs, livides et tout brûlés du soleil ou du feu des fours ». Il n'est point étonnant que dans ces milieux miséreux sombre le patriotisme, l'esprit national.

Le maréchal Pétain n'a-t-il pas mis au nombre des causes de la récente défaite française la jouissance, l'absence d'esprit de sacrifice des uns, et le sabotage rancunier, haineux des autres ?

Oui, nous le répétons, la caractéristique de notre époque, c'est l'appétit croissant des jouissances terrestres, l'attachement déréglé à l'argent, l'égoïsme brutal du : Chacun pour soi.

C'est un tableau peu réjouissant, et pourtant nous prétendons vivre à une époque de civilisation, de lumières et de progrès ! Mais ici, Chateaubriand a encore raison quand il affirme que les siècles savants ont toujours touché aux siècles de destruction ; c'est que souvent la science enfle d'orgueil et que l'orgueil s'éloigne de la religion, le fondement de la vraie civilisation.

3. Causes de ce trouble.

Comme il n'y a point d'effets sans causes, nous allons chercher la source du désordre dont nous venons d'esquisser le tableau. La cause, car nous n'en voyons guère qu'une, les autres n'en étant que les suites, c'est la disparition ou l'affaiblissement considérable de l'idéal religieux. Par là, une grande force morale a été perdue et Taine a raison de dire :

« La foi religieuse est une grande paire d'ailes indispensable pour soutenir l'homme au-dessus de lui-même. Sitôt que ces ailes défaillent ou qu'on les casse, les mœurs publiques et privées se dégradent. Ni la raison philosophique, ni la culture artistique ou littéraire, ni même l'homme féodal et chevaleresque, aucun code, aucune administration, aucun gouvernement ne suffit à la suppléer dans ce service. Il n'y a que le christianisme pour nous retenir sur notre pente natale, pour enrayer le glissement insensible par lequel, incessamment et de tout son poids originel, notre race rétrograde vers les bas-fonds. »

Le grand docteur Saint Augustin dit de son côté :

« Deux choses entraînent le cœur de l'homme : l'égoïsme ou la charité. Or, puisque la charité, la vraie charité inspirée et entretenue par le christianisme n'existe plus, c'est l'égoïsme qui devient le moteur des actions humaines.

Et comme l'expérience le prouve, cet égoïsme féroce et envahissant sacrifie tout : la patrie, qui n'est plus que le pays où l'on se trouve bien ; l'autorité que l'on considère comme formée de commis chargés de travailler au bonheur des citoyens et à qui on peut demander compte à tout moment de leur administration ; la famille que l'on désorganise par le divorce et que l'on tronque par la stérilité volontaire ; la propriété publique que l'on dilapide sans scrupule, etc.

La conscience dirigée par la religion est la sauvegarde de la société, et c'est parce que cette conscience manque ensuite de l'absence de religion qu'on ne peut plus se fier à l'honnêteté des hommes ; que dans les travaux, il faut multiplier les surveillants. Du reste, mille regards humains ne peuvent donner la sécurité du seul regard de Dieu. La conscience est une lumière divine « qui éclaire tout homme venant en ce monde ». Mais cette lumière peut s'éteindre sans la religion, comme une lampe baisse et s'éteint faute d'huile ou de combustible.

La religion est donc une base indispensable au maintien de l'ordre social. Or, c'est cette base si nécessaire à la solidité et à la stabilité de l'édifice qu'on attaque à coups répétés, qu'on désagrège graduellement et qu'on cherche à saper totalement. Depuis un demi-siècle surtout, les croyances religieuses sont, en effet, battues en brèche par toutes sortes de moyens : presse, conférences, discours, législation et dans plusieurs pays par l'enseignement à tous les degrés.

On prêche l'émancipation intellectuelle et morale de l'individu, son épanouissement complet, ce qui lui ouvre la porte de l'égoïsme le plus abject, de la liberté de tout se permettre.

On enseigne que toutes les passions sont dans la nature et que tout ce qui est dans la nature est bon, que la morale est une affaire d'instinct et que la conscience n'est qu'un mécanisme très simple qui se déroule comme un ressort.

Et si les individus sont atteints, la société elle-même, famille, nation, sera contaminée, comme un édifice se ressent de la

mauvaise qualité des matériaux employés à sa construction.

Nous disions tout à l'heure qu'on s'attaque aussi à la religion par le moyen de l'enseignement ou de l'école. Cette attaque peut être directe ou active, indirecte ou passive.

Directe d'abord. Depuis cinquante ans et plus, on a introduit dans tel et tel pays la laïcisation systématique de l'école. Défense a été faite aux ministres des cultes d'y pénétrer pour l'enseignement religieux ; les maîtres, sous le fallacieux prétexte de respecter la liberté de conscience de leurs élèves, doivent s'interdire toute explication ayant quelque rapport avec la religion.

Ailleurs, la lutte contre la religion revêt un caractère plus bénin ; on conserve encore l'enseignement religieux pour la forme ; il figure parmi les matières du programme, mais on lui fait une part excessivement restreinte, quelquefois une heure hebdomadaire sur trente ou quarante ; et dans les écoles supérieures, c'est-à-dire dans les universités, il n'en est pas question du tout, si nous ne faisons erreur. Dans la plupart des examens, on n'interroge pas sur l'instruction religieuse, quand même cette branche figure au programme des études. On dirait que c'est une branche de luxe réservée à quelques amateurs.

On a cherché en bien des endroits à remplacer la morale religieuse par une morale purement humaine, scientifique, traditionnelle. C'est à la raison seule à fournir des principes et des lois de morale. En France, notamment, on s'est affranchi de la tutelle des Eglises, au moins dans les écoles officielles, qui sont l'immense majorité. Mais l'expérience apprend que la morale, dès qu'elle prétend s'affranchir de toute idée religieuse, se réduit à un code de formules vides et sèches, sans prise aucune sur l'enfant.

4. Remède à ce désordre. Rôle de l'école.

Le désordre, c'est-à-dire le mal, existe dans le monde ; il y a toujours existé et ne cessera que quand le monde aura fini. Mais on peut l'atténuer dans une certaine mesure, et le moyen le plus sûr d'y arriver c'est de donner à la jeunesse une éducation vraiment religieuse. Hors de là, point de salut ; tous les autres moyens ne donnent que des résultats passagers,

superficiels. C'est la source qu'il faut assainir. Leibnitz disait avec raison : « On réformerait le genre humain si l'on réformait l'éducation de la jeunesse ». Nous disons « une éducation religieuse » dans ce sens que l'éducation doit avoir pour base la religion.

Il est de toute nécessité que l'école revienne à ses bonnes traditions de jadis, qu'on y remette en honneur la bonne vieille morale religieuse, qu'on y assoie la vertu sur la crainte de Dieu, qui est le commencement de la sagesse — sur l'amour de Dieu, qui engendre la générosité, le dévouement, le sacrifice ; bref, qu'on y forme la conscience morale, qui est la police du dedans.

« Quelque opinion que l'on ait sur les dogmes religieux, dit Alfred Fouillée, encore faut-il reconnaître cette vérité élémentaire de sociologie, que les religions sont un frein de premier ordre et plus encore un ressort moral. Le christianisme, en particulier, a été défini un système complet de répression pour toutes les tendances mauvaises. Il a ce particulier mérite de prévenir la mauvaise détermination de la volonté en la combattant dans son premier germe, le désir, et même l'idée, d'où l'expression « pécher en pensée », expression qui, dit M. Garofalo, ne peut faire sourire qu'une psychologie superficielle. »

Fr. Guizot est partisan convaincu, lui aussi, de l'enseignement religieux à l'école et il va même assez loin quand il dit :

« En parlant de religion dans les écoles, je n'entends pas seulement par là que l'enseignement religieux doive y tenir sa place et que les pratiques de la religion y doivent être observées. Un peuple n'est pas élevé religieusement à de si petites et mécaniques conditions : il faut que l'éducation soit donnée et reçue au sein d'une atmosphère religieuse, que les impressions et les habitudes religieuses y pénètrent de toutes parts. La religion n'est pas une étude ou un exercice auquel on assigne son lieu et son heure ; c'est une foi, une loi qui doit se faire sentir constamment et partout, et qui n'exerce qu'à ce prix sur l'âme et sur la vie toute sa salutaire action. »

Ailleurs, il dit encore :

« Il n'y a de véritable éducation morale que par la famille et la religion. Et là où n'est pas la famille, c'est-à-dire dans les écoles publiques, l'influence de la religion est d'autant plus nécessaire... Nous ne voyons pas qu'elle ait jusqu'à présent nuisi chez nous à

l'activité ni au libre développement de l'esprit humain, et en même temps, il est évident qu'elle a grandement servi l'ordre public et la morale individuelle. » (Mémoires).

Mgr Dupanloup, qui a publié un célèbre ouvrage d'éducation, dit à son tour :

« La religion, lumière d'intelligence pour l'esprit, flamme de vie pour les cœurs, puissance encourageante et redoutable pour la conscience, loi immuable, grâce et secours pour la vertu, étend son influence sur le développement des facultés intellectuelles, sur l'affermissement des facultés morales, sur les soins physiques et la conservation de la santé et par conséquent sur l'éducation tout entière. »

En 1907, un pasteur genevois disait à St-Pierre de Genève, dans une solennité scolaire :

« L'enseignement religieux est une des principales tâches de l'Eglise : cet enseignement est le seul, en effet, qui prépare en première ligne aux devoirs de la vie de l'élcolier. Il marque la part de l'idéal dans la vie de l'élcolier ; et marcher sur cet idéal, c'est marcher sur son propre bonheur. »

Le plan d'enseignement pour les écoles primaires du grand canton de Zurich (nous pensons que la citation qui va suivre n'a pas été modifiée depuis) porte textuellement :

« L'enseignement religieux et moral est le facteur principal dans la formation du sentiment et du caractère par l'éveil des idées nobles et généreuses de la vie morale : c'est pourquoi, il y a lieu d'y attacher une importance toute particulière, de telle façon que les élèves puissent mettre en pratique, à l'école et en dehors de l'école, ce qu'ils y auraient appris. »

On pourrait citer nombre d'autres plans d'études cantonaux qui sont aussi élogieux pour l'enseignement religieux.

Mais l'éducation morale ne se limite pas à l'enseignement de la religion. Celle-ci est, sans doute, une base solide, la seule vraiment solide, de la formation de la conscience. Seulement, ici comme en toute chose, la théorie ne suffit pas : il faut y joindre la pratique. Il n'est, en effet, pas possible de perfectionner le cœur de l'enfant sans un exercice direct des bons senti-

ments, sans un effort personnel volontairement consenti. Et c'est dans cet exercice que l'école joue un rôle de première importance qui aura sa répercussion sur la vie entière.

« Son action, dit M. Perret, dans sa brochure sur l'Education morale, est plus considérable que celle de la famille, qui n'influe en général beaucoup sur les enfants que là où règnent l'aisance, la vie intime, l'atmosphère sereine de l'amour et du respect. Or, on sait que beaucoup de nos élèves ne sortent pas de ces lieux bénis, loin de là. »

Les enfants sont souvent comparés à une cire molle qui reçoit facilement les empreintes, et on sait par expérience que les impressions du premier âge et les habitudes prises alors sont les plus fortes et les plus durables.

Comment, de nos jours, les régimes totalitaires, fasciste, hitlérien, moscoutaire, se sont-ils établis, fortifiés et développés ? C'est par une action continue sur la jeunesse, déjà à l'école et après l'école. C'est encore par l'école que dans un pays voisin, on est parvenu à déchristianiser les masses populaires. Celui qui a la jeunesse entre les mains, dispose de l'avenir du pays. Le monde sera ce que l'aura fait l'école. Si l'école travaille sur des individus pour les rendre bons, la société sera formée d'éléments ou d'unités intègres et elle sera saine, vigoureuse : la valeur d'un organisme dépend en effet de la vitalité des cellules élémentaires qui la constituent.

Voyons maintenant comment l'école peut, par la pratique, développer le sentiment religieux ainsi que les sentiments sociaux, la justice et la charité, qui en sont comme le corollaire.

Le sentiment religieux d'abord. Il n'est pas nécessaire, à cet effet, que le maître prenne le rôle de sermonnaire, qu'il fasse de longues et de fréquentes exhortations. Il fatiguerait vite son auditoire et récolterait de maigres résultats. Comme le disait Fr. Guizot, il s'agit surtout de créer à l'école une atmosphère religieuse. Pour cela, il importe de rappeler fréquemment la présence active de Dieu dans les événements de la vie. Ces réflexions, courtes et simples, seront comme ces gouttes d'eau qui, tombant souvent à la même place sur une pierre même très dure, finissent par y laisser une trace. Nous nous souvenons que certains de nos anciens élèves nous répétaient dix, vingt ans plus tard telle ou telle réflexion morale

qu'ils avaient entendue à l'école, réflexion qui les avait frappés et qu'ils n'avaient point oubliée. Toutes les branches d'enseignement, mais plus particulièrement l'histoire, la géographie, les sciences, la littérature, les lectures, fournissent maintes occasions de suggérer des pensées morales fort utiles, de citer telle obligation de conscience, d'inspirer telle œuvre de charité, etc. Tout dépend de la sagacité et du zèle du maître.

Sentiments sociaux ensuite. Les deux vertus sociales par excellence, et qui résument toutes les autres sont la justice et la charité ; et nous dirions volontiers que la charité à elle seule suffirait, car celui qui a la vraie charité, le vrai amour du prochain, pratique certainement la justice ; il ne voudrait pas sciemment faire tort à qui que ce soit.

Néanmoins, on admet quelque différence entre ces deux vertus. La justice respecte ; tandis que la charité donne, veut et fait du bien à ses semblables. L'homme juste voit dans les autres des égaux ; l'homme charitable voit en eux des « frères », d'autres « soi-même ». La charité, c'est la bienfaisance et la fraternité. La justice n'unit pas toujours les hommes ; souvent même, elle les sépare ; au lieu que la charité les unit, les rapproche et constitue de ce fait le lien social par excellence.

Dans l'acquisition des habitudes de justice et de charité, l'école a un rôle très important à remplir. Sans doute, ces vertus peuvent déjà éclore et être cultivées dans les familles un peu nombreuses où des caractères différents se rencontrent. Mais l'école est davantage l'image de la société future, où l'enfant devenu homme devra vivre ; puis on n'y rencontre pas les liens du sang, l'affection familiale qui prédisposent naturellement à la pratique de certaines vertus sociales ; on y a donc plus d'occasions d'exercer la patience, le support mutuel, la bienveillance, le pardon des offenses, l'entr'aide, etc., malgré les différences d'âge, de caractère, de condition de fortune, de rang social et même d'éducation proprement dite.

Là, on peut facilement mettre les enfants en garde contre les manquements aux lois divines qui concernent spécialement la vie sociale. Que d'occasions de faire observer ce qui se rapporte au respect de l'autorité, de la personne du prochain, de la propriété et de la loyauté. C'est à l'école que se fait réellement l'apprentissage de la vie sociale. Nous devons pénétrer à la longue les enfants que c'est une obligation de remplir les devoirs

sociaux, d'éviter tout ce qui peut troubler l'harmonie et la concorde ; que toute société grande ou petite, famille, patrie, humanité entière, est une famille dont tous les membres sont issus du même Père, et appelés à vivre un jour en société dans la Cité de l'Au-Delà ; que par conséquent, le respect des droits réciproques doit et peut être obtenu moins par la crainte de sanctions pénales que par des motifs surnaturels.

Si dans le domaine moral l'école avait toujours et partout rempli sa mission, la vie sociale, internationale ne serait pas ce qu'elle est en ce moment. La justice et la charité dirigerait les relations et les événements, et nous n'assisterions pas à ces conflagrations catastrophiques qui, si fréquemment, désolent notre pauvre Europe et le monde entier.

5. Conclusion.

Nous avons pensé donner ici franchement notre sentiment, dût-il être taxé d'exagération, sur une question que nous jugeons de la plus haute importance : le rétablissement de l'ordre social si troublé. Nous respectons l'opinion d'autrui, tant que cette opinion est sincère et ne heurte pas évidemment la vérité ou le bon sens. Aussi, pensons-nous qu'on usera d'indulgence dans les appréciations que suscitera la lecture des lignes ci-dessus, que cette lecture n'aura pas provoqué trop de sourires ou haussements d'épaules. Il faut avoir le courage de dire quelquefois ce qu'on pense, et ne pas craindre les critiques, les sarcasmes.

Nous n'avons pas la prétention d'introduire à l'école une vie ascétique ; non, mais il y a un certain redressement qui s'impose dans l'éducation morale de la jeunesse. Ce redressement ne s'obtiendra qu'en replaçant l'enseignement religieux dans les écoles d'où il a été banni et en le renforçant là où il a été maintenu. Du reste, les citations nombreuses que nous avons empruntées à des hommes marquants de confessions et peut-être d'opinions politiques diverses, montrent que nous ne sommes pas seul à réclamer une éducation religieuse et morale plus soignée.

Ici, nous pouvons nous demander quelle est, en Suisse, notre situation au point de vue surtout de l'école primaire publique. Est-elle chrétienne ? Ne l'est-elle point ? Si elle l'est, nous est-il permis d'espérer qu'elle le restera longtemps encore ?

Si les hommes de foi, à quelque confession religieuse qu'ils appartiennent, savent s'unir et lutter, oui. Et pourquoi ? Parce que notre législation l'autorise ; parce que le pays le demande ; et parce que la conscience l'exige.

Du reste, la presque unanimité des cantons entend maintenir l'école chrétienne.

Nous ne connaissons que deux cantons où l'enseignement religieux, simplement facultatif ou laissé au choix des familles, est donné en dehors des heures d'école, dans des locaux scolaires mis à la disposition de toutes les confessions.

Nous savons bien que notre vœu ne se réalisera pas d'ici à demain ; qu'il faudra du temps ; mais nous espérons que d'autres voix se joindront à la nôtre. On travaillera ainsi à la défense spirituelle de notre pays, dont on a tant parlé ces derniers temps. Travailler à l'éducation morale et religieuse de la jeunesse, la former à la vertu en général, aux vertus sociales en particulier, c'est assurément le meilleur moyen d'avoir des citoyens nombreux, forts et unis, qui défendront courageusement nos droits et nos libertés. A condition que Jésus-Christ soit mis à la base de la vie des individus, de la famille et de la société, mais à cette condition seulement, nous pourrons espérer jouir d'une paix durable, telle que les nations entières la souhaitent et s'efforcent de la réaliser à l'aurore du monde nouveau qui se prépare.

AUGUSTE JULIER, professeur.

N. B. — Notre article, rédigé assez longtemps avant que le regretté Mgr Dévaud ait donné sa « leçon aux Cours de Sciences religieuses » à Fribourg et à Berne, sur le thème : Dieu à l'école, leçon parue depuis en brochure (Librairie de l'Université de Fribourg), montre la nécessité de l'enseignement religieux à l'école, tandis que la brochure en question fait voir ce que doit être cet enseignement pour qu'il produise les fruits qu'on est en droit d'en attendre.
